



# Assemblée générale

Distr. générale  
28 avril 2017  
Français  
Original : anglais

**Soixante et onzième session**  
Point 151 de l'ordre du jour  
**Financement de la Mission multidimensionnelle  
intégrée des Nations Unies pour la stabilisation  
en République centrafricaine**

## **Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016 et projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018**

### **Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

	<i>Dollars É.-U.</i>
Crédit initialement ouvert pour 2015/16	814 066 800 <sup>a</sup>
Dépenses de 2015/16	826 031 000
Solde inutilisé de 2015/16	13 613 500
Crédit ouvert pour 2016/17	920 727 900
Montant estimatif des dépenses de 2016/17 <sup>b</sup>	911 936 200
Montant estimatif du solde inutilisé de 2016/17 <sup>b</sup>	8 791 700
Projet de budget du Secrétaire général pour 2017/18	921 580 500
Recommandation du Comité consultatif pour 2017/18	902 707 300

<sup>a</sup> Tient compte des ressources approuvées d'un montant brut de 814 066 800 dollars (montant net : 803 951 700 dollars) et des engagements autorisés d'un montant brut de 25 577 700 dollars correspondant aux crédits supplémentaires nécessaires au titre des effectifs militaires, policiers et des responsables des questions pénitentiaires pour la période allant jusqu'au 30 juin 2016.

<sup>b</sup> Montant estimatif au 31 janvier 2017.



## I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport, aux paragraphes 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 41, 43, 45, 46, 49 et 50, des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui aboutiraient à réduire de 18 873 200 dollars l'enveloppe proposée dans le projet de budget de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 (A/71/819). On trouvera dans les paragraphes qui suivent les recommandations et observations que le Comité a jugé utile de faire sur certaines questions.

2. À l'occasion de l'examen du rapport, le Comité consultatif a rencontré des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des éclaircissements et des compléments d'information avant de lui faire parvenir des réponses écrites le 19 avril 2017. La liste des documents qu'il a examinés et de ceux dont il s'est servi pour examiner le financement de la MINUSCA est donnée à la fin du présent rapport. On trouvera ses observations et ses recommandations concernant les conclusions du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et sur les questions concernant les opérations de maintien de la paix en général dans ses rapports correspondants (A/71/845 et A/71/836). Les principales observations et recommandations du Comité des commissaires aux comptes qui concernent spécifiquement la MINUSCA sont examinées aux paragraphes 12 à 14 du présent rapport.

## II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016

3. Par sa résolution 69/257 B, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 814 066 800 dollars (montant net : 803 951 700 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la MINUSCA pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres. Par ses résolutions 2212 (2015) et 2217 (2015), le Conseil de sécurité a décidé d'autoriser une augmentation des effectifs de la MINUSCA de 750 militaires, 280 policiers et 20 agents pénitentiaires par rapport aux chiffres figurant au paragraphe 20 de la résolution 2149 (2014), ce qui revient à fixer l'effectif maximal autorisé de la Mission à 10 750 militaires, dont 480 observateurs militaires et officiers d'état-major, et 2 080 policiers, dont 400 agents de police et 40 responsables des questions pénitentiaires (A/71/651, par. 4).

4. Le Secrétaire général a donc demandé au Comité consultatif de l'autoriser à engager des dépenses d'un montant brut maximal de 25 577 700 dollars pour financer l'augmentation des effectifs militaires et policiers et du nombre des responsables des questions pénitentiaires jusqu'au 30 juin 2016. Dans sa lettre datée du 31 mars 2016, le Comité a autorisé l'engagement de dépenses d'un montant maximal brut de 25 577 700 dollars pour l'exercice 2015/16, qui vient s'ajouter au montant précédemment autorisé pour l'exercice en question par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/257 B. Le montant brut total des ressources approuvées pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016 était de 839 644 500 dollars (A/71/651, par. 6). Le montant brut total des dépenses de l'exercice s'est établi à 826 031 000 dollars (montant net : 815 397 000 dollars), soit 13 613 500 dollars (montant net : 14 132 400 dollars) de moins que le crédit ouvert, ce qui correspond à un taux d'exécution du budget de 98,4 %.

5. Selon le tableau figurant à la section III.A du rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la MINUSCA (A/71/651), les dépenses engagées pendant l'exercice 2015/16 ont été moins élevées que prévu en raison d'une sous-utilisation des crédits au titre des dépenses opérationnelles (35 259 000 dollars), contrebalancée par un dépassement de crédits au titre des militaires et du personnel de police (19 776 500 dollars) et du personnel civil (1 869 000 dollars).

6. L'analyse des écarts figure à la section IV du rapport du Secrétaire général. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par les facteurs suivants : a) le quartier général actuel et les différents sites de la Mission ont été agrandis au moyen de bâtiments préfabriqués édifiés par du personnel contractuel, et non au moyen des structures permanentes/bâtiments fixes dont la construction était initialement prévue; b) les services d'entretien ont été assurés à l'interne au lieu d'être confiés à des prestataires de services et les dépenses au titre de certains services ont été inscrites à la rubrique Fournitures, services et matériel divers du budget; c) la consommation de carburant destiné aux groupes électrogènes a été inférieure aux prévisions (8,9 millions de litres au lieu de 17,8 millions de litres) et le prix du litre a été moins élevé que prévu (1,54 dollar par litre au lieu de 1,67 dollar par litre).

7. Le dépassement des crédits demandés au titre des militaires et du personnel de police est principalement imputable au fait que les dépenses au titre des contingents ont été supérieures de 22 194 100 dollars aux prévisions pour les raisons suivantes : a) les frais de transport ont été plus élevés que prévu en raison du report à l'exercice 2015/16 du déploiement de matériel appartenant aux contingents initialement prévu pour l'exercice 2014/15, du fait de retards pris au point d'entrée; b) les dépenses imputables aux remboursements et aux indemnités standard, aux rations et au matériel appartenant aux contingents, ainsi que les frais de transport correspondants, ont été supérieures aux prévisions, le taux de vacance de postes ayant été de 4,1 % au lieu des 5,0 % prévus au budget; c) la quantité d'eau embouteillée nécessaire pour les rations a été plus élevée que prévu, les stations de traitement des eaux qui devaient être installées dans certaines zones d'opérations ne l'ayant pas été. En outre, le dépassement des crédits prévus au titre de la police des Nations Unies (948 200 dollars) s'explique par le fait que le taux de vacance effectif moyen correspondant a été inférieur aux prévisions (13,0 % au lieu de 20,0 %) (A/71/651, par. 52 et 53).

8. Le dépassement des crédits ouverts au titre du personnel civil se répartit comme suit : a) 4 572 300 dollars au titre des Volontaires des Nations Unies, le taux effectif moyen d'occupation des postes ayant été de 103,8 % au lieu des 60,0 % prévus au budget du fait de la prolongation pour neuf mois du mandat de 42 Volontaires des Nations Unies, pour lesquels aucuns crédits n'avaient été inscrits au budget 2015/16, en raison de retards pris par rapport au calendrier électoral; b) 2 971 400 dollars au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), le taux effectif moyen d'occupation des postes ayant été de 112,5 % pour les emplois internationaux au lieu des 70 % prévus au budget du fait de la prolongation du mandat de 28 membres du personnel électoral, en raison encore une fois de retards pris par rapport au calendrier électoral (A/71/651, par. 57 et 58).

9. En ce qui concerne l'exécution du mandat, le Secrétaire général précise que les violences urbaines et intercommunales qui ont secoué le pays en septembre et octobre 2015 ont retardé l'organisation des élections. Néanmoins, un référendum constitutionnel a été organisé le 13 décembre 2015 et des élections législatives et présidentielles ont eu lieu entre décembre 2015 et mars 2016. En outre, le Forum de Bangui sur la réconciliation nationale, tenu en mai 2015, a permis aux autorités et aux représentants des groupes armés de nouer le dialogue (A/71/651, par. 15, 33 et 37).

10. Sur le plan opérationnel, le Secrétaire général souligne les problèmes logistiques chroniques causés par les lacunes du réseau routier, le manque d'infrastructures et les intempéries. Néanmoins, 16 camps ont été construits et 2 ont été agrandis. Par ailleurs, quatre dispensaires de niveau I ont été établis dans les différents secteurs et sous-secteurs. Il était prévu que la principale base de soutien logistique soit implantée de façon permanente sur le terrain nu de M'poko, mais elle a finalement été aménagée dans des installations louées situées à proximité du quartier général rénové et agrandi. Il convient également de noter que la flotte aérienne a été remaniée et renforcée (passant de 4 à 3 avions et de 9 à 11 hélicoptères).

11. On trouvera à la section IV.C ci-après, relative au projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018, les observations et recommandations du Comité consultatif concernant les renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget (A/71/651) au titre de divers objets de dépense.

*Questions relatives au rapport du Comité des commissaires aux comptes portant sur la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016*

12. Pour étudier le rapport du Secrétaire général sur le financement de la MINUSCA, le Comité consultatif a également examiné le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2016 (A/71/5 (Vol. II), chap. II). Dans son précédent rapport (A/70/5 (Vol. II), chap. II), le Comité des commissaires aux comptes s'était dit préoccupé par des cas de mauvaise gestion de l'environnement à la MINUSCA. Dans son dernier rapport, il a précisé que la Mission avait installé une troisième station de traitement des eaux usées à Bangui et qu'elle était en train d'en monter une quatrième sur le terrain nu de M'poko. Il a en outre présenté des informations sur les efforts faits par la Mission pour utiliser l'énergie renouvelable et limiter la consommation de carburant des véhicules terrestres (A/71/5 (Vol. II), chap. II, par. 368 à 375).

13. Le Comité des commissaires aux comptes a également relevé que la MINUSCA n'avait pas obtenu de bons résultats en ce qui concerne l'indice de performance en matière de gestion du matériel. Il a rappelé qu'en 2015, lors d'un contrôle ponctuel, il avait constaté que la valeur totale des articles non consommables manquants s'élevait à 1,29 million de dollars. Il avait alors recommandé à la MINUSCA de procéder périodiquement à une vérification physique des stocks. Au cours de la visite qu'il a effectuée en 2016, la Mission lui a expliqué que les conclusions tirées en 2015 avaient été en partie fondées sur des informations erronées en raison d'une recherche imparfaite dans Galileo, le système de gestion du matériel. Néanmoins, il a recommandé au Département de l'appui aux missions d'encourager la MINUSCA à procéder à un inventaire physique complet et à rapprocher les données concernant les articles manquants (A/71/5 (Vol. II), chap. II, par. 105 à 109).

14. Le Comité des commissaires aux comptes a également noté les réaffectations budgétaires entre catégories de dépenses et leurs conséquences sur l'exécution du budget de la MINUSCA (A/71/5 (Vol. II), chap. II, par. 68). Dans son rapport, le Secrétaire général indique que 20 036 000 dollars de crédits initialement ouverts pour la catégorie III (Dépenses opérationnelles) ont été réaffectés à la catégorie I (Militaires et personnel de police) pendant l'exercice 2015/16. Cette réaffectation s'explique principalement par des dépenses au titre des contingents supérieures aux prévisions (A/71/651, par. 49). **Le Comité consultatif reconnaît qu'une certaine marge de manœuvre dans l'exécution du budget doit permettre aux opérations de paix de s'adapter, parfois en urgence, aux événements qui surviennent. Il estime cependant qu'au cours d'un exercice donné, les réaffectations**

**budgétaires doivent être réduites au strict minimum (voir également A/71/836). Le Comité compte que les recommandations des commissaires aux comptes seront appliquées dans les meilleurs délais.**

### III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

15. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 décembre 2016, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la Mission depuis sa création s'établissait à 2 493 061 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 2 249 452 000 dollars, le montant restant dû s'élevant donc à 243 609 000 dollars. Au 6 mars 2017, le solde de trésorerie de la Mission se montait à 510 889 000 dollars. Une fois prise en considération la réserve de trésorerie correspondant à trois mois de dépenses, soit 155 391 000 dollars, le solde résiduel était de 355 498 000 dollars. **Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale n'a cessé de souligner que tous les États Membres devaient s'acquitter ponctuellement, intégralement et sans conditions des obligations financières que leur imposait la Charte des Nations Unies.**

16. Le Comité consultatif a également été informé qu'au 30 octobre 2016, le montant total des paiements au titre du coût des contingents s'élevait à 177 816 000 dollars. Concernant le matériel appartenant aux contingents, au 31 janvier 2017, des paiements d'un montant total de 121 297 000 dollars avaient été effectués jusqu'en septembre 2016 et le solde restant dû s'établissait à 83 506 000 dollars.

17. En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, au 1<sup>er</sup> mars 2017 et depuis la création de la Mission, 51 demandes d'indemnisation avaient donné lieu à des versements d'un montant total de 1 037 000 dollars. Le Comité consultatif a été informé que 26 autres demandes étaient en instance de règlement. **Le Comité consultatif compte que les demandes en attente seront réglées rapidement.**

18. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 janvier 2017, les chiffres concernant le déploiement des effectifs de la Mission s'établissaient comme suit :

	<i>Effectif autorisé/ approuvé<sup>a</sup></i>	<i>Effectif déployé</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
Observateurs militaires	169	133	21,3
Contingents	10 581	10 268	3,0
Police des Nations Unies	400	304	24,0
Unités de police constituées	1 680	1 393	17,1
Personnel recruté sur le plan international	738	579	21,5
Personnel recruté sur le plan national	684	435	36,4
Personnel temporaire recruté sur le plan international <sup>c</sup>	52	32	38,5
Personnel temporaire recruté sur le plan national <sup>c</sup>	12	1	91,7
Volontaires des Nations Unies	238	205	13,9
Personnel fourni par les gouvernements	108 <sup>b</sup>	97	10,0

<sup>a</sup> Niveau le plus élevé de l'exercice 2016/17 des effectifs militaires et policiers autorisés et du nombre de postes civils approuvés.

<sup>b</sup> Dans sa résolution 2264 (2016) du 9 février 2016, le Conseil de sécurité a décidé de doter la Mission de 68 agents pénitentiaires supplémentaires, portant à 108 leur nombre total autorisé.

<sup>c</sup> Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

19. En ce qui concerne les dépenses effectives et le montant estimatif des dépenses pour l'exercice 2016/17, le Comité a été informé qu'au 31 janvier 2017, les dépenses s'élevaient à 533 086 300 dollars, soit 57,9 % des crédits ouverts. À la fin de l'exercice en cours, le montant total des dépenses devrait atteindre 911 936 200 dollars, soit un solde inutilisé de 8 791 700 dollars représentant 1 % du crédit ouvert (920 727 900 dollars).

20. La plus forte réduction des dépenses a été enregistrée à la rubrique Installations et infrastructures; elle est principalement due à l'annulation de travaux. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les projets ci-après avaient été annulés au cours de l'exercice :

a) La construction de blocs sanitaires préfabriqués et les travaux connexes d'assainissement et d'approvisionnement en eau dans les camps des militaires et des policiers, à l'échelle de la Mission, pour un coût prévu de 6 650 000 dollars, a été annulée car le plan des bâtiments avait été modifié de telle sorte que la construction n'aurait pas pu être réalisée par la main d'œuvre locale ni avec des matériaux locaux;

b) La construction de casernes, de cuisines et de réfectoires dans les camps des militaires et des policiers, à l'échelle de la Mission, pour un coût prévu de 14 240 000 dollars, a été annulée pour des raisons similaires. Ce projet a été remplacé par la construction de bâtiments en dur au camp Fidèle Obrou. Les casernes, les cuisines et les réfectoires des camps des militaires et des policiers devraient être achevés dans plusieurs années;

c) La construction d'un nouveau quartier général de la Mission intégrée à Bangui, pour un coût prévu de 3 950 000 dollars, a été annulée car il a été décidé de construire des logements et des bureaux en dur aux normes locales. Ce projet a été reporté, la priorité ayant été donnée à la construction de bâtiments destinés aux membres du personnel en tenue et aux secteurs pendant l'exercice 2017/18.

## **IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018**

### **A. Mandat et résultats attendus**

21. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINUSCA dans sa résolution 2149 (2014) et l'a récemment prorogé jusqu'au 15 novembre 2017, dans sa résolution 2301 (2016). La Mission est chargée d'aider le Conseil de sécurité à atteindre l'objectif stratégique général qui consiste à créer les conditions permettant de réduire durablement la présence de groupes armés et la menace qu'ils représentent, en adoptant une approche globale et une position volontariste et ferme, sans préjudice des principes fondamentaux du maintien de la paix. Elle continuera d'assurer la protection de la population civile, de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et de faciliter l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire. Le Conseil a également décidé que ce mandat devrait être exécuté par étapes et de manière coordonnée (A/71/819, par. 2).

22. Les hypothèses budgétaires et les activités d'appui sont brièvement exposées aux paragraphes 6 à 27 du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget pour l'exercice 2017/18 (A/71/819). La Mission centrera ses activités sur trois priorités stratégiques interdépendantes et complémentaires : a) améliorer la protection des civils et des droits de l'homme; b) appuyer le processus politique et la réconciliation; c) appuyer le rétablissement et l'extension de l'autorité de l'État ainsi que le renforcement des capacités de ce dernier. Il est également indiqué dans

le rapport que la situation demeure précaire. Depuis la mi-septembre 2016, la MINUSCA a fait face à une série d'atteintes à la sécurité à Bangui et dans d'autres régions du pays. Ces violences ont aggravé la situation humanitaire et entraîné le déplacement de quelque 45 000 personnes. Elles ont pris pour cible directe des acteurs internationaux, notamment des agents humanitaires, dont certains ont été contraints de suspendre leurs activités sur le terrain et de se réinstaller dans la capitale, ce qui a exacerbé le problème.

## B. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional et partenariats

23. Le Secrétaire général indique que, grâce à un transfert de biens entre missions, la MINUSCA continuera d'exploiter certaines ressources de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) après leur retrait et la réduction de leurs effectifs, pour répondre à ses besoins en matière d'installations. Il indique en outre, qu'en application du Cadre d'engagement mutuel (signé entre le Gouvernement centrafricain et les partenaires internationaux), du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, les partenaires internationaux ont annoncé, lors de la conférence des donateurs qui s'est tenue à Bruxelles en novembre 2016, des contributions destinées à favoriser la stabilisation de la situation en République centrafricaine et à assurer le maintien de la paix dans le pays sur le long terme (A/71/819, par. 32).

## C. Ressources nécessaires

24. Les prévisions de dépenses de la MINUSCA pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 s'élèvent à 921 580 500 dollars, ce qui représente une augmentation de 852 600 dollars (0,1 %) par rapport au crédit de 920 727 900 dollars ouvert pour l'exercice 2016/17. L'augmentation proposée résulte d'une hausse de 18 009 700 dollars (4,3 %) des ressources prévues au titre du personnel en uniforme, compensée en grande partie par une baisse des dépenses prévues au titre du personnel civil et des dépenses opérationnelles, respectivement de 478 300 dollars (0,3 %) et de 16 678 800 dollars (4,9 %). On trouvera, dans le rapport du Secrétaire général sur le projet de budget de la MINUSCA pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018, les ressources financières nécessaires à la section II et l'analyse des variations à la section III.

### 1. Militaire et personnel de police

	<i>Effectif autorisé pour 2016/17<sup>a</sup></i>	<i>Effectif proposé pour 2017/18</i>	<i>Variation</i>
Observateurs militaires	169	169	–
Contingents	10 581	10 581	–
Police des Nations Unies	400	400	–
Unités de police constituées	1 680	1 680	–
<b>Total</b>	<b>12 830</b>	<b>12 830</b>	<b>–</b>

<sup>a</sup> Niveau le plus élevé de l'exercice.



25. Le montant des dépenses prévues au titre du personnel militaire et du personnel de police pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 s'élève à 437 006 600 dollars, soit une augmentation de 18 009 700 dollars (4,3 %) par rapport à l'exercice précédent qui s'explique principalement par :

a) L'incidence du taux unique de remboursement aux pays fournisseurs de contingents, soit 1 410 dollars par personne et par mois, prévu par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/281, contre 1 365 dollars dans le budget approuvé de l'exercice 2016/17;

b) La diminution, au vu de récentes améliorations, du montant estimatif de l'ajustement des taux de remboursement aux pays fournisseurs de contingents appliqué si du matériel appartenant aux contingents manque ou ne fonctionne pas, conformément à la résolution 67/261 de l'Assemblée générale, par rapport à l'ajustement appliqué aux remboursements dans le budget approuvé de l'exercice 2016/17;

c) L'augmentation du taux de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents, due au déploiement prévu de nouvelles unités spécialisées et au renforcement des capacités des unités déployées, conformément aux mémorandums d'accord.

**26. Le Comité consultatif recommande que les ressources demandées au titre des militaires et du personnel de police pour l'exercice 2017/18 soient approuvées.**

## 2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2016/17</i>	<i>Effectif proposé pour 2017/18</i>	<i>Variation</i>
Personnel recruté sur le plan international	738	769	31
Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup>	684	697	13
Personnel temporaire recruté sur le plan international <sup>b</sup>	52	40	(12)
Personnel temporaire recruté sur le plan national <sup>b</sup>	12	9	(3)
Volontaires des Nations Unies	238	254	16
Personnel fourni par des gouvernements	40	108	68
<b>Total</b>	<b>1 764</b>	<b>1 877</b>	<b>113</b>

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux.

<sup>b</sup> Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions).

27. Le montant des dépenses prévues au titre du personnel civil pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 s'élève à 164 271 100 dollars, soit une diminution de 478 300 dollars (0,3 %) par rapport au montant alloué en 2016/17 qui s'explique principalement par :

a) Une réduction de 2 194 800 dollars (25 %) des crédits alloués au personnel temporaire (autre que pour les réunions), qui résulte de la transformation de 23 emplois de temporaire (20 PI, 1 AN et 2 GN) et de la suppression d'un poste de personnel temporaire recruté sur le plan international, en partie contrebalancée par la proposition de créer neuf postes de personnel temporaire recruté sur le plan international;



b) Une réduction de 1 059 100 dollars (8,5 %) des crédits alloués aux Volontaires des Nations Unies, qui résulte de l'application d'un taux de vacance de poste de 20 % dans le calcul du montant des traitements du personnel temporaire recruté sur le plan international, à comparer au taux de 5 % retenu dans le budget approuvé de l'exercice 2016/17. Cette diminution serait en partie contrebalancée par la création proposée de 16 postes de Volontaire des Nations Unies et par l'application d'un taux de vacance de 5 % dans le calcul du montant des traitements du personnel temporaire recruté sur le plan national, à comparer au taux de 40 % retenu dans le budget approuvé de l'exercice 2016/17;

c) Une diminution de 973 000 dollars (0,8 %) des crédits alloués au personnel recruté sur le plan international, qui résulte de la baisse des dépenses au titre des traitements et des dépenses communes de personnel, due à la révision du barème des traitements pour l'exercice 2017/18 et à la suppression proposée de six postes soumis à recrutement international. Cette diminution serait en partie contrebalancée par la création proposée de 17 postes soumis à recrutement international et la transformation proposée de 20 emplois de temporaire en postes permanents.

28. La baisse des ressources demandées au titre du personnel civil serait en partie contrebalancée par une augmentation des crédits alloués : a) au personnel fourni par des gouvernements, soit 3 226 200 dollars, en raison de l'augmentation de l'effectif autorisé de spécialistes des questions pénitentiaires qui serait porté à 108 (voir la résolution 2264 (2016) du Conseil de sécurité) contre 40 dans le budget approuvé de l'exercice 2016/17; b) au personnel recruté sur le plan national, soit 523 300 dollars, en raison de l'application d'un taux de vacance de postes de 40 % à la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan national à comparer au taux de 50 % appliqué pour 2016/17, de la création proposée de 10 postes (4 AN et 6 GN) et de la transformation de trois emplois de temporaire en postes permanents (1 AN et 2 GN).

29. En ce qui concerne la proposition de créer un poste de chef de bureau (P-5) dont le titulaire dirigerait un bureau régional distinct à Bangui, le Comité consultatif note que les bureaux régionaux ont été jusqu'à présent créés seulement dans les lieux d'affectation extérieurs au quartier général de la Mission qui se trouve à Bangui. Il note également que le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général où serait affecté le titulaire de ce nouveau poste P-5, compte déjà 42 postes dont 6 postes P-5. En outre, le Secrétaire général indique que la proposition résulte d'un examen des besoins en personnel civil qui a fait ressortir la nécessité d'améliorer : a) la coordination opérationnelle et le processus simplifié de remontée de l'information dans la Mission; b) le rôle joué par le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et ses représentants sur le terrain en matière de bons offices, et l'ensemble des activités de communications, en interne comme en externe. Il propose néanmoins, en parallèle, de transférer le poste de coordonnateur des bureaux locaux (D-1) du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général au Bureau du Chef de cabinet. Le Comité consultatif ne pense pas que le changement proposé semble répondre au besoin déclaré d'améliorer la coordination opérationnelle et de renforcer le rôle joué par le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général. **Compte tenu de ces éléments, le Comité consultatif recommande de ne pas créer un poste de chef de bureau (P-5). Les dépenses opérationnelles correspondantes devront être ajustées en conséquence.**

30. Le Secrétaire général propose également de créer un poste de chef du Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie (P-4) et deux postes de conseiller du personnel (P-3). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'un poste de spécialiste des questions de qualité de vie (P-3) resté vacant durant deux années était sur le point d'être pourvu, un candidat ayant été sélectionné (voir également par. 32 ci-dessous). **Le Comité consultatif considère que le retard avec lequel le poste de spécialiste des questions de qualité de vie (P-3) a été pourvu montre que le développement du Groupe de la qualité de vie ne revêt pas un**

**caractère urgent. Il recommande donc de ne pas créer, comme il a été proposé, deux postes de conseiller du personnel (P-3). Les dépenses opérationnelles correspondantes devront être ajustées en conséquence.**

31. Le Secrétaire général propose également de créer six postes supplémentaires d'assistant aux opérations aériennes (agent des services généraux recruté sur le plan national). Étant donné que le Groupe des transports aériens compte déjà 31 postes et que les vols vers tous les secteurs ont lieu seulement trois fois par semaine, le Comité consultatif est d'avis que quatre postes d'assistant devraient suffire à absorber le surcroît d'activités du Groupe. **Le Comité consultatif recommande donc de ne pas créer deux des six postes d'assistant aux opérations aériennes (agent des services généraux recruté sur le plan national). Les dépenses opérationnelles correspondantes devront être ajustées en conséquence.**

32. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé qu'au 5 avril 2017, six postes étaient vacants depuis plus de deux ans dans la Mission (4 postes P-3 et 2 postes SM-4). Conformément à une pratique qu'il observe de longue date, le Comité considère qu'il convient de supprimer les postes restés vacants durant plus de deux ans. Dans ce cas, toutefois, il admet une exception pour ce qui est du poste de spécialiste des questions de qualité de vie (P-3) qui est sur le point d'être pourvu (voir par. 30 ci-dessus). **Le Comité consultatif recommande de supprimer les postes de fonctionnaire d'administration, de fonctionnaire de l'approvisionnement et de spécialiste des systèmes informatiques (P-3), ainsi que les deux postes d'infirmier et d'assistant (soutien logistique) (SM-4). Les dépenses opérationnelles correspondantes devront être ajustées en conséquence.**

33. Le Secrétaire général propose de réaffecter 111 postes au total. En réponse à ses questions, il a été indiqué au Comité qu'une réaffectation de poste est proposée lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste initialement approuvé pour une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, sans rapport avec la fonction d'origine. Il peut y avoir un changement de lieu ou de bureau, mais pas de catégorie ou de classe. On trouvera dans le rapport du Comité consultatif sur les questions transversales (A/71/836), d'autres observations et recommandations concernant les réaffectations et transferts de postes. **Lorsqu'une réaffectation de poste donne lieu à un changement de fonction, le Comité consultatif est d'avis qu'elle doit conduire à la suppression du poste existant et à la création d'un nouveau poste qui doit être complètement justifié tant en termes de responsabilités que de charge de travail, soumis à tous les règlements et auquel un taux de vacance de 50 % doit être appliqué durant la première année. Le Comité recommande qu'un taux de vacance de poste de 50 % soit appliqué à tous les postes réaffectés. Les dépenses opérationnelles correspondantes devront être ajustées selon que de besoin.**

34. À cet égard, le Secrétaire général propose de supprimer la Section des affaires électorales (A/71/819, par. 93). Sur les 15 postes que compte actuellement cette Section, trois postes (1 D-1 et 2 P-3) seraient supprimés, quatre postes (1 P-5, 2 P-4 et 1 P-3) seraient transférés à la Division des affaires politiques et huit postes (5 P-4, 1 P-3, 1 SM et 1 GN) seraient réaffectés à différentes sections et bureaux et leurs titulaires chargés de nouvelles fonctions. Le Comité consultatif est d'avis que les réaffectations proposées ci-après donneraient lieu à un changement complet de fonction : a) un poste d'observateur électoral (P-4) réaffecté à la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration en qualité de spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration; b) un poste de logisticien (P-4) réaffecté à la Section de la réforme du secteur de la sécurité en qualité de spécialiste de la réforme du secteur de la sécurité; c) un poste d'assistant administratif (Service mobile) réaffecté au Service du protocole et de la liaison en qualité d'assistant au protocole. Il considère que ces réaffectations ne sont pas complètement justifiées en termes de responsabilités et de charge de travail. **Le**

**Comité consultatif recommande donc de ne pas procéder à ces réaffectations et de supprimer plutôt, à la Section des affaires électorales, un poste d'observateur électoral (P-4), un poste de logisticien (P-4) et un poste d'assistant administratif (Service mobile). Les dépenses opérationnelles correspondantes devront être ajustées en conséquence.**

35. Le Secrétaire général propose également de réaffecter 44 traducteurs de terrain (agent des services généraux recruté sur le plan national) de la Section des conférences et de la traduction à diverses sections, les titulaires de neuf de ces postes devant être réaffectés à la Section du génie en qualité d'assistants ingénierie. **Considérant qu'elles donneraient lieu à un changement complet de fonction, le Comité consultatif recommande de ne pas procéder à ces réaffectations et de supprimer à la place neuf postes de traducteur de terrain (agent des services généraux recruté sur le plan national). Les dépenses opérationnelles correspondantes devront être ajustées en conséquence.**

36. Le Secrétaire général propose également de réaffecter le poste de conseiller en chef pour la problématique hommes-femmes (P-5) du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général au Bureau du Chef de cabinet en qualité de coordonnateur hors classe. Étant donné l'importance que continuent de revêtir la problématique hommes-femmes et compte tenu de la proposition de transférer la majeure partie du personnel du Groupe de la problématique hommes-femmes du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, le Comité est d'avis que le poste de conseiller en chef pour la problématique hommes-femmes (P-5) ne devrait pas être réaffecté au Bureau du Chef de cabinet mais transféré, avec tout le personnel du Groupe de la problématique hommes-femmes, au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général. **Le Comité consultatif recommande donc de ne pas réaffecter, comme il a été proposé, le poste de conseiller en chef pour la problématique hommes-femmes (P-5).**

37. Le Secrétaire général propose également de transférer le poste de spécialiste de la protection des femmes (hors classe) (P-5) du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (questions politiques) à la Division des droits de l'homme. Étant donné l'importance que revêt la protection des femmes, le Comité consultatif considère que ce poste doit être maintenu au Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général. **Il recommande donc de ne pas transférer le poste de spécialiste de la protection des femmes (hors classe) (P-5).**

38. En ce qui concerne la coopération régionale entre missions de maintien de la paix, le Secrétaire général indique que la MINUSCA continuera d'utiliser la plateforme logistique de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) à Entebbe, où travaillent des membres du personnel civil (2 SM et 2 GN) chargés de fonctions d'appui dans les domaines de la logistique, du génie, de l'informatique et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Toutefois, considérant qu'elle n'est plus dans une phase de démarrage, la Mission propose de réduire la présence de son personnel à Entebbe. En conséquence, la proposition de dotation en effectifs de la MINUSCA pour l'exercice 2017/18 prévoit le transfert et la réaffectation de 14 postes (2 P-3, 4 SM et 8 GN) et d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national (emploi de temporaire) à la zone d'opérations de la Mission afin de répondre aux besoins supplémentaires mis en évidence lors de l'examen des besoins en personnel civil (A/71/819, par. 28 et 29).

**39. Sous réserve des observations et recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37 ci-dessus, le Comité consultatif recommande que les changements apportés aux effectifs et les ressources demandées au titre du personnel civil soient approuvés.**

### 3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

	<i>Montant alloué pour 2016/17</i>	<i>Montant proposé pour 2017/18</i>	<i>Variation</i>
Dépenses opérationnelles	336 981 600	320 302 800	(16 678 800)

40. Le montant estimatif des dépenses opérationnelles pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 s'élève à 320 302 800 dollars, ce qui représente une diminution de 16 678 800 dollars (4,9 %) par rapport au crédit ouvert pour 2016/17. Cette diminution tient principalement à ce qui suit : a) diminution de 39 985 400 dollars des dépenses prévues au titre des installations et infrastructures; b) diminution de 4 906 800 dollars des dépenses prévues au titre de l'informatique; c) diminution de 3 999 500 des dépenses prévues à la rubrique Santé (voir également A/71/819, sect. III, analyse des variations).

#### *Installations et infrastructures*

41. Dans le rapport du Secrétaire général, il est indiqué que la diminution des crédits demandés au titre des installations et infrastructures s'explique par l'annulation de projets de construction au quartier général de la Mission, aux postes de commandement et sur d'autres sites, car il a été décidé de terminer d'abord la construction de logements et de bureaux dans les secteurs en utilisant les bâtiments préfabriqués déjà acquis et en faisant appel à du personnel contractuel local (A/71/819, par. 251). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'il était prévu de consacrer un montant de 14 453 105 dollars à cinq grands projets en 2017/18, que trois projets qui devaient démarrer durant l'exercice 2015/16 avaient été annulés et qu'un projet n'avait pas encore démarré. Le Comité a été également informé que, pour l'exercice en cours, un montant de 34 930 000 dollars avait été alloué aux services d'architecture et de démolition mais qu'aucune dépense n'avait été engagée au 28 février 2017. **Au vu des difficultés qui ont empêché l'achèvement des projets de construction lors des exercices précédents, le Comité consultatif estime que le programme de travaux de construction pour l'exercice 2017/18 n'est pas basé sur des hypothèses réalistes. Le Comité recommande donc que les dépenses prévues au titre des projets de construction soient réduites de 10 %. Le Comité souligne toutefois que la MINUSCA doit s'employer en priorité à offrir des logements convenables et sûrs à l'ensemble de son personnel.**

#### *Consultants*

42. Le projet de budget prévoit un montant de 1 685 300 dollars au titre des consultants, ce qui représente une augmentation de 633 900 dollars (60,3 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2016/17. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le montant demandé couvrait notamment les honoraires de juristes et d'experts en communication qui s'élevaient à 30 000 dollars par mois. Le Comité estime que ces honoraires sont excessifs. Le Comité a été également informé que la Section du génie et de la gestion des installations entendait recruter des techniciens, notamment des techniciens de contrôle de la qualité de l'eau et des métrologues vérificateurs, comme consultants. Le Comité note aussi que la Mission prévoit de recruter des consultants pour renforcer les capacités des membres locaux du Parlement.

43. **Le Comité consultatif estime que la MINUSCA devrait utiliser ses propres ressources humaines pour exécuter les tâches liées aux principales activités prescrites. Dans les cas où des compétences hautement spécialisées sont**

**requisés, le montant maximal payé aux consultants devrait être déterminé suivant les honoraires standard fixés par le Siège de l'Organisation des Nations Unies. Compte tenu de ce qui précède, le Comité consultatif recommande que le montant demandé au titre des consultants soit réduit de 50 %.**

#### *Voyages*

44. Dans le projet de budget, un montant de 5 416 000 dollars est demandé au titre des voyages, ce qui représente une augmentation de 956 700 dollars (21,5 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2016/17. D'après les précisions qui lui ont été communiquées, le Comité consultatif note que les prévisions de dépenses au titre des voyages à des fins autres que la formation couvrent un grand nombre de voyages de 10 jours à destination de New York ou de Genève pour des consultations politiques, des réunions avec des juristes et des ateliers de planification stratégique, ainsi que des voyages de durée analogue à destination des capitales africaines pour l'évaluation de candidats qui pourraient être déployés comme membres des unités de police constituées. Le Comité note également que des dépenses importantes sont prévues au titre de déplacements dans la zone de la mission. Ainsi un montant de 512 820 dollars est demandé pour financer 4 884 déplacements aux fins de l'exécution des activités prévues au programme dans le domaine de l'état de droit; de même un montant de 112 700 dollars est demandé pour financer les voyages que devraient effectuer 10 agents de sécurité entre les régions et Bangui en vue de renouveler les autorisations pour les armes. Par ailleurs, le Comité rappelle que le montant demandé au titre des voyages ne devrait pas prendre en compte les dépenses liées au déplacement du personnel à New York en vue de la présentation du budget annuel des missions au Comité (voir A/70/742/Add.8, par. 39).

**45. Le Comité consultatif rappelle que les ressources allouées aux voyages doivent être utilisées de manière judicieuse pour servir les intérêts de l'Organisation. Le Comité rappelle également qu'avant d'autoriser un voyage, il importe avant tout de déterminer s'il est indispensable pour l'exécution du mandat que les intéressés se rencontrent en personne. Si tel n'est pas le cas, il convient d'avoir recours à d'autres moyens de communication (A/69/787, par. 29, et A/66/739, par. 26). Pour chaque déplacement prévu, il faut prendre en compte le rapport coût-efficacité et l'incidence d'absences prolongées sur la productivité et se demander si d'autres moyens de représentation et de communication peuvent être utilisés.**

**46. Dans le cas de la MINUSCA, le Comité consultatif n'est pas convaincu par certaines des hypothèses sur lesquelles sont fondées les prévisions de dépenses au titre des voyages pour 2017/18. Le Comité recommande donc que les ressources demandées au titre des voyages soient réduites de 30 %.**

#### *Opérations aériennes*

47. Le projet de budget prévoit un montant de 95 660 900 dollars au titre des opérations aériennes, ce qui représente une augmentation de 11 900 000 dollars (14,2 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2016/17. Le Secrétaire général indique que l'augmentation prévue tient principalement à ce qui suit : a) mise en service d'un avion (DHC-7) supplémentaire pour assurer les opérations d'évacuations sanitaire; b) remplacement de deux hélicoptères (Mi-8MT) par deux hélicoptères commerciaux (Mi-8MTV) dotés de capacités de vision nocturne et d'imagerie thermique pour les opérations de sauvetage et d'évacuation sanitaire, c) augmentation du nombre d'heures de vol consacrées aux opérations d'évacuation sanitaires (A/71/819, par. 254).

48. En ce qui concerne l'aérostat (ballon captif) et les systèmes HoverMast déployés par la mission en novembre 2016 à titre expérimental, le Comité

consultatif a été informé que les dépenses y afférentes, qui s'élevaient à 4,9 millions de dollars en 2015/16, et les préengagements, qui s'élevaient à 3 millions de dollars au 24 mars 2017, devraient augmenter pour atteindre 5,736 millions de dollars en 2017/18. **Compte tenu des dépenses constatées antérieurement, le Comité consultatif recommande que le crédit ouvert au titre de ces systèmes ne doive pas dépasser 5 millions de dollars.**

49. En ce qui concerne les drones, le Comité consultatif a été informé que la mission avait prévu d'y consacrer un montant total de 9 550 000 dollars, soit 9 500 000 dollars pour deux unités de drones moyenne altitude longue endurance et 50 000 dollars pour un quadrirotor. Le Comité a été également informé que la Mission avait réservé 3 millions et 15 millions de dollars pour le déploiement de drones en 2015/16 et 2016/17 respectivement, mais qu'aucun système n'avait été déployé. **Le Comité consultatif note avec préoccupation les retards intervenus dans le déploiement de drones durant les exercices antérieurs et compte que le recours à une lettre d'attribution permettra le déploiement de tous ces systèmes dès le début du nouvel exercice. En tenant compte de la sous-utilisation des crédits ouverts lors des exercices antérieurs et de l'exercice en cours et de la sous-utilisation des drones dans d'autres missions de maintien de la paix, le Comité recommande que le montant demandé soit réduit de 10 %.**

#### *Dépenses de carburant*

50. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif s'est vu communiquer une comparaison des prévisions de dépenses de carburant pour l'exercice 2017/18 avec les dépenses approuvées pour l'exercice en cours. Selon les estimations, la consommation globale de carburant doit passer de 23 962 451 litres en 2016/17 à 28 451 804 litres en 2017/18, soit une augmentation de 18,7 %, qui correspond essentiellement au coût du carburant pour groupes électrogènes et pour les transports terrestres. Les dépenses de carburant passeraient de 52,6 millions de dollars pour l'exercice en cours à 55,9 millions de dollars en 2017/18 (une augmentation de 6 %). Le Comité rappelle que, durant l'exercice 2015/16, la consommation effective de carburant pour les transports terrestres a été inférieure aux prévisions (A/71/651, par. 63) et que l'effectif de personnel n'augmentera pas beaucoup entre l'exercice en cours et l'exercice 2017/18 (à l'exception du personnel fourni par les gouvernements). **Le Comité consultatif considère que l'augmentation prévue des dépenses de carburant en 2017/18 n'est pas suffisamment justifiée et recommande donc que ces dépenses soient ramenées au niveau de l'exercice en cours.**

#### *Activités de programme et projets à effet rapide*

51. On trouve aux paragraphes 227 à 238 du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget pour l'exercice 2017/18 (A/71/819) des informations sur les activités de programme qui seront entreprises durant l'exercice, notamment la fourniture d'une assistance directe à la Cour pénale spéciale. Le montant demandé pour les activités de programme, qui s'élève au total à 28 143 100 dollars, se répartit comme suit : 7 150 000 dollars pour les activités de désarmement, de démobilisation, de rapatriement et de réintégration et de lutte contre la violence communautaire; 10 100 000 dollars pour la gestion des armes et des munitions; et 10 893 100 dollars pour d'autres activités de programme. Le Comité consultatif note que les dépenses afférentes aux autres activités de programme, qui seront menées pour la plupart en coopération avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), sont inscrites sous différentes rubriques, notamment celles des consultants, des voyages, des installations et infrastructures, et des fournitures, services et



matériel divers (voir A/71/819, par. 235). Le Comité a formulé des recommandations sur les activités de programme dans son rapport sur les questions intéressant les opérations de maintien de la paix en général (A/71/836).

#### *Cour pénale spéciale*

52. Dans son rapport, le Secrétaire général indique que la Cour pénale spéciale devrait commencer ses activités d'ici à juillet 2017. En vertu du droit national, la Cour a compétence pour juger les crimes les plus graves. Durant l'exercice 2017/18, la Mission doit faire progresser les travaux de la Cour, comme le prévoit le Conseil de sécurité dans sa résolution 2301 (2016), aider à renforcer les capacités de la police judiciaire nationale, des enquêteurs, des procureurs, des magistrats et autres membres du personnel de la Cour, et appuyer l'élaboration et la mise en place de mécanismes de protection des victimes et des témoins. La Mission facilitera également la nomination du personnel international et national de la Cour et garantira sécurité et soutien dans le cadre des enquêtes et des poursuites (A/71/819, par. 85). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le Procureur spécial international avait été nommé et devait prendre ses fonctions en avril 2017. La Mission consacrera un montant de 5 607 000 dollars, dans le cadre de ses activités de programme, pour aider la Cour pénale spéciale en 2017/18. Elle travaillera en étroite collaboration avec le PNUD dans le cadre du projet commun [A/71/819, par. 236 c)].

53. La Mission prévoit également de mener 95 projets à effet rapide pour un montant de 3 000 000 dollars en 2017/18, comme c'est le cas durant l'exercice en cours (A/71/819, par. 237).

**54. Sous réserves des observations et recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 41, 43, 44, 46, 49 et 50 ci-dessus, le Comité consultatif recommande d'approuver les ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles.**

#### **Questions diverses**

##### *Groupe du VIH/sida*

55. Le Secrétaire général propose de réaffecter les trois postes du Groupe du VIH/sida à d'autres activités, de transférer les responsabilités assumées par le Groupe vis-à-vis de la population locale au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et de confier les tâches concernant le personnel de la Mission à la Section des services médicaux, conformément à une recommandation formulée à l'issue de l'examen des besoins en personnel civil. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la sensibilisation au VIH/sida serait incluse dans la formation dispensée à l'entrée en fonctions de tous les membres du personnel pour réduire l'incidence du VIH sur le personnel de la mission. **Bien qu'il comprenne les raisons de ce changement, le Comité consultatif insiste sur la nécessité de continuer à sensibiliser efficacement le personnel du maintien de la paix au VIH/sida et espère que les nouveaux arrangements proposés n'auront pas d'incidence sur les services assurés au personnel de la mission et qu'un compte rendu sera présenté sur cette question dans le prochain rapport sur le budget.**

## **V. Conclusion**

56. Les décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre au sujet du financement de la MINUSCA pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin



2016 sont indiquées au paragraphe 76 du rapport sur l'exécution du budget (A/71/651). **Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale :**

**a) D'ouvrir un crédit additionnel de 11 964 200 dollars au compte spécial de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016, représentant le montant des ressources supplémentaires ayant fait l'objet d'une autorisation d'engagement, qui a été utilisé et non mis en recouvrement au titre de l'exercice clos le 30 juin 2016;**

**b) De faire porter au crédit des États Membres le montant de 36 132 500 dollars correspondant aux autres produits et ajustements de l'exercice clos le 30 juin 2016, déduction faite d'un montant de 11 964 200 dollars.**

57. Les décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre au sujet du financement de la MINUSCA pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 sont indiquées à la section IV du projet de budget (A/71/819). **Compte tenu des recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 29, 30, 31, 32, 34, 37, 41, 43, 45, 46, 49 et 50 ci-dessus, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit de 902 707 300 dollars aux fins du fonctionnement de la MINUSCA pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission au-delà du 15 novembre 2017.**

#### *Documentation*

- Exécution du budget de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016 (A/71/651)
- Budget de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 (A/71/819)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015 et le projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017 de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (A/70/742/Add.12)
- Rapport financier et états financiers vérifiés de l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016 et rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies [A/71/5 (Vol. II)]
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix et rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2016 (A/71/845)
- Résolutions 2281 (2016) et 2301 (2016) du Conseil de sécurité
- Résolution 70/271 de l'Assemblée générale sur le financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine

## Annexe

## Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine : récapitulatif des modifications du tableau d'effectifs proposées pour l'exercice allant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
<b>Direction exécutive et administration</b>				
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général				
Postes				
	+1	P-5 Chef de bureau	Création	
	+1	SM Assistant administratif	Réaffectation	Origine : Services d'appui – plateforme logistique de la MONUSCO à Entebbe
	-1	D-1 Coordonnateur des bureaux locaux	Transfert	Destination : équipe de collaborateurs directs du Chef de cabinet
	+1	P-4 Spécialiste de la problématique hommes-femmes	Transfert	} Origine : Groupe de la problématique hommes-femmes, Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident)
	+4	AN Spécialiste de la problématique hommes-femmes	Transfert	
	+1	GN Assistant administratif	Transfert	
	+1	VNU Spécialiste de la problématique hommes-femmes	Transfert	
	+1	VNU Spécialiste de la problématique hommes-femmes (protection des femmes)	Transfert	
<b>Total partiel</b>	<b>+9</b>			
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident)				
Postes				
	-1	P-4 Spécialiste de la problématique hommes-femmes	Transfert	} Destination : Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général
	-4	AN Spécialiste de la problématique hommes-femmes	Transfert	
	-1	GN Assistant administratif	Transfert	
	-1	VNU Spécialiste de la problématique hommes-femmes	Transfert	
	-1	VNU Spécialiste de la problématique hommes-femmes	Transfert	
	-2	P-3 Conseiller pour la problématique hommes-femmes	Suppression	

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
	-1	P-5	Conseiller en chef pour la problématique hommes-femmes	Réaffectation	Destination : équipe de collaborateurs directs du Chef de cabinet, comme coordonnateur hors classe
	-1	AN	Conseiller pour la problématique hommes-femmes	Réaffectation	Destination : Section des affaires civiles, comme spécialiste des affaires civiles
<b>Total partiel</b>	<b>-12</b>				
Groupe du VIH/sida					
Postes					
	-1	P-4	Spécialiste en chef du VIH/sida	Réaffectation	Destination : Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
	-1	VNU	Spécialiste du VIH/sida	Réaffectation	Comme Chef du Groupe de l'informatique et des télécommunications
	-1	AN	Spécialiste du VIH/sida	Réaffectation	Comme assistant aux systèmes d'information
					Destination : Section des affaires civiles, comme spécialiste des affaires civiles
<b>Total partiel</b>	<b>-3</b>				
<b>Total</b>	<b>-15</b>				
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques)					
Postes					
	+1	P-4	Spécialiste de la protection des civils	Réaffectation	Origine : Section des affaires électorales (composante 2)
	+1	GN	Assistant (liaison)	Réaffectation	
	-1	P-5	Conseiller principal pour la protection des femmes	Transfert	Destination : Division des droits de l'homme (composante 1)
	-1	P-4	Spécialiste des droits de l'homme	Transfert	
	-1	P-3	Spécialiste des droits de l'homme	Transfert	
	-1	GN	Assistant aux droits de l'homme	Transfert	
<b>Total partiel</b>	<b>-2</b>				

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
Bureau du Chef de cabinet				
Équipe de collaborateurs directs				
Postes	+1	D-1 Coordonnateur des bureaux locaux	Transfert	Origine : Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général
	+1	P-5 Coordonnateur hors classe	Réaffectation	Origine : Groupe de la problématique hommes-femmes
	+1	P-4 Assistant spécial	Réaffectation	Origine : Section des affaires électorales (composante 2)
	+1	P-3 Assistant spécial	Réaffectation	
	+1	SM Assistant administratif	Réaffectation	Origine : Section de la sécurité (composante 4)
<b>Total partiel</b>	<b>+5</b>			
Bureau du protocole				
Postes	+1	SM Assistant au protocole	Réaffectation	Origine : Section des affaires électorales
	-1	VNU Fonctionnaire du protocole	Réaffectation	Destination : Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, comme spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration
<b>Total partiel</b>	<b>--</b>			
Groupe des commissions d'enquête				
Postes	+1	P-4 Fonctionnaire des commissions d'enquête	Transfert	Origine : Groupe des réclamations et de la commission d'enquête (composante 4)
	+2	SM Assistant des commissions d'enquête	Transfert	
	+1	VNU Assistant des commissions d'enquête	Création	
	+1	SM Assistant des commissions d'enquête	Réaffectation	Origine : Section de la sécurité (composante 4)
<b>Total partiel</b>	<b>+5</b>			
<b>Total</b>	<b>+10</b>			

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
<b>Composante 1 : protection des civils et droits de l'homme</b>				
<b>Bureau du chef de la police</b>				
Emplois de temporaire				
	+1	P-4 Spécialiste de la réforme (police des Nations Unies)	Création	
	+1	P-4 Fonctionnaire chargé de la formation (police des Nations Unies)	Création	
	+1	P-4 Conseiller (police des Nations Unies)	Création	
	+1	P-3 Spécialiste des ressources humaines	Création	
	+1	P-3 Juriste	Création	
	+1	P-3 Spécialiste des finances et du budget	Création	
	+1	P-3 Spécialiste de la déontologie et de la discipline	Création	
	+1	P-3 Spécialiste de la gestion des programmes	Création	
	+1	P-3 Spécialiste de la gestion des programmes	Création	
<b>Total partiel</b>	<b>+9</b>			
Division des droits de l'homme				
Postes				
	+1	P-5 Conseiller principal pour la protection des femmes	Transfert	} Origine : équipe du Conseiller principal pour la protection des femmes
	+1	P-4 Spécialiste des droits de l'homme (protection des femmes)	Transfert	
	+1	P-3 Spécialiste des droits de l'homme (protection des femmes)	Transfert	
	+1	GN Assistant aux droits de l'homme (protection des femmes)	Transfert	
	+1	P-5 Spécialiste de la protection de l'enfance (hors classe)	Transfert	} Origine : Groupe de la protection de l'enfance
	+1	P-4 Spécialiste de la protection de l'enfance	Transfert	
	+4	P-3 Spécialiste de la protection de l'enfance	Transfert	
	+3	AN Spécialiste de la protection de l'enfance (terrain)	Transfert	
	+1	GN Assistant administratif	Transfert	
	+5	VNU Spécialiste de la protection de l'enfance	Transfert	
<b>Total partiel</b>	<b>+19</b>			

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
<b>Groupe de la protection de l'enfance</b>				
<b>Postes</b>				
	-1	P-5 Spécialiste de la protection de l'enfance (hors classe)	Transfert	} Destination : Division des droits de l'homme
	-1	P-4 Spécialiste de la protection de l'enfance	Transfert	
	-4	P-3 Spécialiste de la protection de l'enfance	Transfert	
	-3	AN Spécialiste de la protection de l'enfance (terrain)	Transfert	
	-1	GN Assistant administratif	Transfert	
	-5	VNU Spécialiste de la protection de l'enfance	Transfert	} Destination : Section des affaires civiles
	-1	AN Spécialiste de la protection de l'enfance (terrain)	Réaffectation	
<b>Total partiel</b>	<b>-16</b>			
<b>Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration</b>				
<b>Postes</b>				
	-1	D-1 Chef de la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Transfert	} Destination : composante 2
	-1	P-5 Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (hors classe)	Transfert	
	-5	P-4 Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Transfert	
	-12	P-3 Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Transfert	
	-1	P-2 Fonctionnaire d'administration (adjoint de 1 <sup>re</sup> classe)	Transfert	
	-1	SM Assistant administratif	Transfert	
	-1	SM Assistant (budget et finances)	Transfert	
	-4	AN Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Transfert	
	-1	GN Chauffeur	Transfert	
	-6	VNU Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Transfert	
<b>Total partiel</b>	<b>-33</b>			
<b>Total</b>	<b>-21</b>			

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
<b>Composante 2 : appui au processus politique et à la réconciliation</b>				
Division des affaires politiques				
Postes				
	-1	P-4 Spécialiste des questions politiques	Suppression	
	-1	SM Assistant administratif	Réaffectation	Destination : Service de la réforme du secteur de la sécurité, comme fonctionnaire d'administration
	-1	VNU Spécialiste des questions politiques	Réaffectation	Destination : Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, comme spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration
	+1	P-5 Spécialiste hors classe des affaires électorales	Transfert	} Origine : Section des affaires électorales
	+2	P-4 Spécialiste des affaires électorales	Transfert	
	+1	P-3 Observateur électoral	Transfert	
	-2	P-4 Spécialiste des questions politiques	Reclassement	
	+2	P-5 Spécialiste des questions politiques	Reclassement	
<b>Total partiel</b>	<b>+1</b>			

## Section des affaires électorales

## Postes

	-1	D-1 Administrateur général chargé des affaires électorales	Suppression	
	-2	P-3 Observateur électoral	Suppression	
	-1	P-5 Spécialiste hors classe des affaires électorales	Transfert	} Destination : Division des affaires politiques
	-2	P-4 Spécialiste des affaires électorales	Transfert	
	-1	P-3 Observateur électoral	Transfert	



<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
-1	P-4	Spécialiste des affaires électorales	Réaffectation	Destination : équipe de collaborateurs directs, comme assistant spécial
-1	P-3	Observateur électoral	Réaffectation	
-1	SM	Assistant administratif	Réaffectation	Destination : Bureau du protocole, comme assistant au protocole
-1	P-4	Spécialiste des affaires électorales	Réaffectation	Destination : Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques)
-1	P-4	Spécialiste des affaires électorales	Réaffectation	Comme spécialiste de la protection des civils
-1	GN	Assistant aux élections/chauffeur	Réaffectation	Comme assistant (liaison)
-1	P-4	Spécialiste des affaires électorales	Réaffectation	Destination : Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, comme spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration
-1	P-4	Spécialiste des affaires électorales	Réaffectation	Destination : Section des affaires civiles, comme spécialiste des affaires civiles
-1	P-4	Logisticien	Réaffectation	Destination : Service de la réforme du secteur de la sécurité, comme spécialiste de la réforme du secteur de la sécurité
<b>Total partiel</b>		<b>-15</b>		

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration				
Postes				
+1	D-1	Chef de la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Transfert	} Origine : direction exécutive et administration
+1	P-5	Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (hors classe)	Transfert	
+5	P-4	Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Transfert	
+12	P-3	Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Transfert	
+1	P-2	Fonctionnaire d'administration (adjoint de 1 <sup>re</sup> classe)	Transfert	
+1	SM	Assistant administratif	Transfert	
+1	SM	Assistant (budget et finances)	Transfert	
+4	AN	Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Transfert	
+1	GN	Chauffeur	Transfert	
+6	VNU	Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Transfert	
+1	P-4	Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Réaffectation	Origine : Section des affaires électorales
+1	VNU	Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Réaffectation	Origine : Division des affaires politiques
+1	VNU	Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Réaffectation	Origine : Section de la sécurité
+1	VNU	Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Réaffectation	Origine : Bureau du protocole, Bureau du Chef de cabinet
<b>Total partiel</b>		<b>+37</b>		

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
<b>Service de la réforme du secteur de la sécurité</b>				
<b>Postes</b>				
	+2	P-3 Spécialiste de la réforme du secteur de la sécurité	Création	
	+1	VNU Spécialiste de la réforme du secteur de la sécurité	Création	
	+1	P-4 Spécialiste de la réforme du secteur de la sécurité	Réaffectation	Origine : Section des affaires électorales
	+1	SM Fonctionnaire d'administration	Réaffectation	Origine : Division des affaires politiques
<b>Total partiel</b>	<b>+5</b>			
<b>Total</b>	<b>+28</b>			
<b>Section des affaires civiles</b>				
<b>Postes</b>				
	+1	P-4 Spécialiste des affaires civiles	Réaffectation	Origine : Section des affaires électorales (composante 2)
	+1	AN Spécialiste des affaires civiles	Réaffectation	Origine : Groupe de la problématique hommes-femmes (direction exécutive et administration)
	+1	AN Spécialiste des affaires civiles	Réaffectation	Origine : Groupe du VIH/sida (direction exécutive et administration)
	+1	AN Spécialiste des affaires civiles	Réaffectation	Origine : Groupe de la protection de l'enfance (composante 1)
	+12	GN Assistant (liaison)	Réaffectation	Origine : Section de la sécurité (composante 4)
	+23	GN Assistant (liaison)	Réaffectation	Origine : Groupe des conférences et de la traduction, Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission (composante 4)
<b>Total partiel</b>	<b>+39</b>			

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
<b>Composante 4 : appui</b>				
Section de la sécurité				
Postes				
	-1	SM Agent de protection rapprochée	Réaffectation	Destination : équipe de collaborateurs directs du Chef de cabinet, comme assistant administratif
	-1	SM Agent de protection rapprochée	Réaffectation	Destination : Groupe des commissions d'enquête, comme assistant des commissions d'enquête
	-1	VNU Analyste adjoint des informations sur la sécurité	Réaffectation	Destination : Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, comme spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration
	-2	GN Assistant à la sécurité	Réaffectation	Destination : Section des affaires civiles, comme attaché de liaison
	-3	GN Opérateur radio (sécurité) (bureaux locaux)	Réaffectation	
	-7	GN Opérateur radio (sécurité)	Réaffectation	
<b>Total partiel</b>	<b>-15</b>			
Bureau du Directeur de l'appui à la mission				
Équipe de collaborateurs directs				
Postes				
	+1	P-3 Spécialiste de la gestion des programmes	Création	
Section de la gestion des ressources humaines				
Postes				
	+2	SM Assistant chargé des ressources humaines	Transformation	
	+1	SM Spécialiste des ressources humaines	Réaffectation	
	-1	SM Assistant chargé des ressources humaines	Réaffectation	
Emplois de temporaire				
	-2	SM Assistant chargé des ressources humaines	Transformation	
<b>Total partiel</b>	<b>--</b>			

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie	+1	P-4	Chef du Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie	Création	
Postes	+2	P-3	Conseiller du personnel	Création	
	+1	SM	Assistant (qualité de vie)	Transformation	
Emplois de temporaire	-1	SM	Assistant (qualité de vie)	Transformation	
<b>Total partiel</b>	<b>+3</b>				
Bureau de l'appui aux Volontaires des Nations Unies					
Postes	+2	VNU	Fonctionnaire d'appui	Réaffectation	Origine : Groupe du contrôle des mouvements (Service de gestion de la chaîne d'approvisionnement)
<b>Total partiel</b>	<b>+2</b>				
<b>Total</b>	<b>+6</b>				
Bureau du Directeur adjoint de l'appui la mission					
Groupe des réclamations et de la commission d'enquête					
Postes	-1	P-4	Fonctionnaire des commissions d'enquête	Transfert	} Destination : Bureau du Chef de cabinet (direction exécutive et administration)
	-2	SM	Assistant des commissions d'enquête	Transfert	
<b>Total partiel</b>	<b>-3</b>				
Groupe de l'hygiène et de la sécurité u travail et de l'environnement					
Postes	+3	VNU	Spécialiste des questions d'environnement	Création	
<b>Total partiel</b>	<b>+3</b>				

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
<b>Groupe des conférences et de la traduction</b>					
Postes	-23	GN	Traducteur de terrain	Réaffectation	Destination : Section des affaires civiles, comme assistant (liaison) Destination : Section du génie et de la gestion des installations
	-9	GN	Traducteur de terrain	Réaffectation	Comme assistant ingénierie
	-10	GN	Traducteur de terrain	Réaffectation	Comme assistant (gestion des installations)
	-1	GN	Traducteur de terrain	Réaffectation	Destination : Groupe de la gestion intégrée des stocks, comme assistant au contrôle du matériel et à la gestion des stocks
	-1	GN	Traducteur de terrain	Réaffectation	Destination : Cellule intégrée de formation du personnel de la mission, comme assistant à la formation
<b>Total partiel</b>	<b>-44</b>				
<b>Cellule intégrée de formation du personnel de la mission</b>					
Postes	+1	GN	Assistant à la formation	Réaffectation	Origine : Groupe des conférences et de la traduction
<b>Total partiel</b>	<b>+1</b>				
<b>Centre d'appui à la mission</b>					
Postes					Groupe de l'inspection du matériel appartenant aux contingents
	+1	P-3	Spécialiste de la gestion du matériel	Transfert	Origine : Section de la gestion du matériel (Service de gestion de la chaîne d'approvisionnement)
	+2	VNU	Assistant (gestion du matériel)	Transfert	Origine : Section de la gestion du matériel (Service de gestion de la chaîne d'approvisionnement)

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
	+1	P-4	Chef du Groupe de l'inspection du matériel appartenant aux contingents	Transformation	
	+7	SM	Assistant (gestion du matériel)	Transformation	
	-1	P-4	Logisticien	Transfert	Destination : Section du génie et de la gestion des installations (pilier Services)
	-2	SM	Assistant administratif	Réaffectation	Destination : Groupe de la gestion intégrée des stocks, comme assistant aux fournitures
	-5	VNU	Assistant au soutien logistique	Réaffectation	Destination : Section de la gestion des marchés, comme fonctionnaire chargé des carburants
	-2	VNU	Assistant au soutien logistique	Réaffectation	Destination : Section de la gestion des marchés, comme fonctionnaire chargé des rations
<b>Total partiel</b>	<b>+1</b>				
Emplois de temporaire					Groupe de l'inspection du matériel appartenant aux contingents
	+1	P-4	Chef de Groupe	Transfert	Origine : Section de la gestion du matériel
	+7	SM	Assistant (gestion du matériel)	Transfert	Origine : Section de la gestion du matériel
	-1	P-4	Chef de Groupe	Transformation	
	-7	SM	Assistant (gestion du matériel)	Transformation	
<b>Total partiel</b>	<b>-</b>				
	-1	SM	Assistant au soutien logistique	Suppression	
	+3	SM	Fonctionnaire d'administration	Création	
<b>Total</b>	<b>-40</b>				



	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
<b>Pilier Services</b>				
Section du génie et de la gestion des installations				
Postes				
	+9	GN Assistant ingénierie	Réaffectation	Origine : Groupe des conférences et de la traduction (Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission)
	+10	GN Assistant (gestion des installations)	Réaffectation	
	+1	P-4 Logisticien	Transfert	Origine : Centre d'appui à la mission
	+4	AN Ingénieur (eau et assainissement)	Création	
	+3	VNU Technicien (approvisionnement en eau et assainissement)	Création	
<b>Total partiel</b>	<b>+27</b>			
Groupe de l'approvisionnement général				
Postes				
	-1	P-4 Chef de Groupe	Transfert	Destination : Groupe de la gestion intégrée des stocks
	-1	P-3 Fonctionnaire de l'approvisionnement	Transfert	
	-2	SM Fonctionnaire de l'approvisionnement	Transfert	
	-1	AN Fonctionnaire de l'approvisionnement	Transfert	
	-5	GN Assistant aux fournitures	Transfert	
	-1	SM Fonctionnaire de l'approvisionnement	Réaffectation	Destination : Section de la gestion des marchés, comme fonctionnaire chargé des rations
<b>Total partiel</b>	<b>-11</b>			
Groupe des transports aériens				
Postes				
	+6	GN Assistant aux opérations aériennes (état-major de secteur)	Création	
<b>Total partiel</b>	<b>+6</b>			
Groupe des transports				
Postes				
	+1	SM Assistant (transports)	Transfert	Origine : Services d'appui – plateforme logistique de la MONUSCO à Entebbe

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
	+2	SM Officier du transport	Réaffectation	Dans le Groupe des transports
	-2	SM Assistant (transports)	Réaffectation	Dans le Groupe des transports
<b>Total partiel</b>	<b>+1</b>			
<b>Section des services médicaux</b>				
Postes	+1	P-3 Médecin	Création	
	+2	VNU Médecin	Création	
	+5	VNU Infirmier	Création	
	+1	SM Assistant médical	Transformation	
<b>Total partiel</b>	<b>+8</b>			
Emplois de temporaire	-1	SM Assistant médical	Transformation	
<b>Total partiel</b>	<b>-1</b>			
<b>Total</b>	<b>+31</b>			
<b>Service de gestion de la chaîne d'approvisionnement</b>				
<b>Équipe de collaborateurs directs</b>				
Postes	+1	P-4 spécialiste de la gestion du matériel	Transfert	} Origine : Groupe de contrôle du matériel et des stocks (Section de la gestion du matériel)
		P-3	+1 Transfert	
	+5	SM Assistant (gestion du matériel)	Transfert	
	+1	GN Assistant (gestion du matériel)	Transfert	
	+1	VNU Assistant (gestion des immobilisations corporelles)	Transfert	Origine : Section de la gestion du matériel
	+2	GN Assistant (gestion du matériel)	Transformation	
<b>Total partiel</b>	<b>+11</b>			
Emplois de temporaire	+2	GN Assistant (gestion du matériel)	Transfert	Origine : Section de la gestion du matériel
	-2	GN Assistant (gestion du matériel)	Transformation	
<b>Total partiel</b>	<b>--</b>			
<b>Total</b>	<b>+11</b>			

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
<b>Section des achats</b>				
Postes	+1	SM Fonctionnaire chargé des achats	Réaffectation	Dans la Section des achats
	-1	SM Assistant aux achats	Réaffectation	Dans la Section des achats
	+2	P3 Fonctionnaire chargé des achats	Transfert	
	+1	AN Fonctionnaire chargé des achats	Transformation	
<b>Total partiel</b>	<b>+3</b>			
<b>Emplois de temporaire</b>				
	+1	AN Fonctionnaire chargé des achats	Transfert	Origine : Services d'appui – Bureau régional d'achat d'Entebbe
	-1	AN Fonctionnaire chargé des achats	Transformation	
<b>Total partiel</b>	<b>-</b>			
<b>Total</b>	<b>+3</b>			
<b>Section de la planification des acquisitions</b>				
Postes				
Emplois de temporaire	+1	SM Assistant (planification des acquisitions)	Transformation	
	-1	SM Assistant (planification des acquisitions)	Transformation	
<b>Total partiel</b>	<b>-</b>			
<b>Section de la gestion du matériel</b>				
Postes				
Groupe de contrôle du matériel et des stocks	-1	P-4 Spécialiste de la gestion du matériel	Transfert	Destination : équipe de collaborateurs directs du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, pour constituer le Groupe de la gestion des biens
	-1	P-3 Responsable de la gestion des immobilisations corporelles	Transfert	
	-5	SM Assistant (gestion du matériel)	Transfert	
	-1	GN Assistant (gestion du matériel)	Transfert	
<b>Total partiel</b>	<b>-8</b>			

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
	-1	VNU Assistant (gestion des immobilisations corporelles)	Transfert	Destination : équipe de collaborateurs directs du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, pour constituer le Groupe de la gestion des biens
Groupe de l'inspection du matériel appartenant aux contingents				
	-1	P-3 Spécialiste de la gestion du matériel	Transfert	Destination : Centre d'appui à la mission
	-2	VNU Assistant (gestion du matériel)	Transfert	Destination : Centre d'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>-3</b>			
Groupe de la réception et de l'inspection				
	-4	SM Assistant (gestion du matériel)	Transfert	Destination : Groupe de la gestion intégrée des stocks
	-1	GN Assistant (gestion du matériel)	Transfert	Destination : Groupe de la gestion intégrée des stocks
<b>Total partiel</b>	<b>-5</b>			
Groupe de la cession du matériel				
	-3	SM Assistant (gestion du matériel)	Transfert	Destination : Groupe de la gestion intégrée des stocks
<b>Total partiel</b>	<b>-3</b>			
	-1	P-5 Chef de section	Transfert	} Destination : Groupe de la gestion intégrée des stocks
	-1	P-4 Spécialiste de la gestion du matériel	Transfert	
	-1	SM Assistant (gestion du matériel)	Transfert	
	-3	GN Assistant (gestion du matériel)	Transfert	
	-1	VNU Assistant (gestion du matériel)	Transfert	
<b>Total partiel</b>	<b>-7</b>			
Emplois de temporaire				
Groupe de l'inspection du matériel appartenant aux contingents				
	-1	P-4 Chef de la Section de la gestion du matériel	Transfert	} Destination : Centre d'appui à la mission
	-7	SM Assistant (gestion du matériel)	Transfert	
<b>Total partiel</b>	<b>-8</b>			

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
	-2	GN Assistant (gestion du matériel)	Transfert	Destination : équipe de collaborateurs directs du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, pour constituer le Groupe de la gestion des biens
<b>Total partiel</b>	<b>-37</b>			
Section de la gestion des marchés				
Postes	+1	SM Assistant à la gestion des carburants	Création	
<b>Total partiel</b>	<b>+1</b>			
	+5	VNU Fonctionnaire chargé des carburants	Réaffectation	Origine : Centre d'appui à la mission
	+2	VNU Fonctionnaire chargé des rations	Réaffectation	Origine : Centre d'appui à la mission
	+1	SM Fonctionnaire chargé des rations	Réaffectation	Origine : Groupe de l'approvisionnement général
	+1	GN Assistant administratif	Réaffectation	Origine : Groupe du contrôle des mouvements
<b>Total partiel</b>	<b>+9</b>			
	-1	AN Assistant (rations)	Réaffectation	Destination : Groupe du contrôle des mouvements, comme assistant au contrôle des mouvements
	-1	AN Fonctionnaire adjoint de 1 <sup>re</sup> classe chargé des carburants	Réaffectation	
<b>Total partiel</b>	<b>-2</b>			
	+2	SM Assistant à la gestion des carburants	Réaffectation	Dans la Section de la gestion des marchés
	-2	SM Assistant (rations)	Réaffectation	Dans la Section de la gestion des marchés
	+1	P-4 Spécialiste de la gestion des marchés	Reclassement	
	-1	P-3 Spécialiste de la gestion des marchés	Reclassement	
	+1	SM Assistant chargé de la gestion des marchés	Transformation	

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
<b>Emplois de temporaire</b>				
	-1	SM Assistant chargé de la gestion des marchés	Transformation	
<b>Total partiel</b>	<b>+8</b>			
<b>Groupe de la gestion intégrée des stocks</b>				
Postes	+1	GN Assistant au contrôle du matériel et à la gestion des stocks	Réaffectation	Origine : Groupe des conférences et de la traduction (Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission)
	+8	GN Assistant au contrôle du matériel et à la gestion des stocks	Réaffectation	Origine : Services d'appui – plateforme logistique de la MONUSCO à Entebbe
<b>Total partiel</b>	<b>+9</b>			
<b>Groupe de la réception et de l'inspection</b>				
	+6	SM Assistant au contrôle du matériel et à la gestion des stocks	Transformation	
	+4	SM Assistant à la réception et à l'inspection	Transfert	Origine : Section de la gestion du matériel
	+1	GN Assistant à la réception et à l'inspection	Transfert	
<b>Total partiel</b>	<b>+5</b>			
<b>Groupe de la cession du matériel</b>				
	+3	SM Assistant (gestion du matériel)	Transfert	Origine : Section de la gestion du matériel
	+1	SM Assistant à la réception et à l'inspection	Transfert	Origine : Services d'appui – plateforme logistique de la MONUSCO à Entebbe
	+1	SM Responsable de la cession du matériel	Réaffectation	Origine : Groupe du contrôle des mouvements (Bureau de Douala)
	+1	P-5 Chef de section	Transfert	Origine : Section de la gestion du matériel
	+1	P-4 Spécialiste de la gestion du matériel	Transfert	
	+1	SM Assistant (gestion du matériel)	Transfert	
	+3	GN Assistant (gestion du matériel)	Transfert	
	+1	VNU Assistant (gestion du matériel)	Transfert	
<b>Total partiel</b>	<b>+7</b>			

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
Groupe de l'approvisionnement général				
	+1	P-4 Chef du Groupe de l'approvisionnement général	Transfert	} Origine : Groupe de l'approvisionnement général (pilier Services)
	+1	P-3 Fonctionnaire de l'approvisionnement	Transfert	
	+2	SM Fonctionnaire de l'approvisionnement	Transfert	
	+1	AN Fonctionnaire de l'approvisionnement	Transfert	
	+5	GN Assistant aux fournitures	Transfert	
<b>Total partiel</b>	<b>+10</b>			
	+2	SM Assistant aux fournitures	Réaffectation	Origine : Centre d'appui à la mission (Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission)
Emplois de temporaire	-6	SM Assistant au contrôle du matériel et à la gestion des stocks	Transformation	
<b>Total partiel</b>	<b>+38</b>			
Groupe du contrôle des mouvements				
Postes	+1	P-4 Chef du Groupe du contrôle des mouvements	Création	
	+1	SM Assistant au contrôle des mouvements	Transfert	Origine : Services d'appui – plateforme logistique de la MONUSCO à Entebbe
	+2	AN Assistant au contrôle des mouvements	Réaffectation	Origine : Section de la gestion des marchés
	-1	GN Assistant au contrôle des mouvements	Réaffectation	Destination : Section de la gestion des marchés, comme assistant administratif
	-1	SM Assistant au contrôle des mouvements	Réaffectation	Destination : Groupe de la gestion intégrée des stocks, comme responsable de la cession du matériel
	-2	VNU Assistant au contrôle des mouvements	Réaffectation	Destination : Bureau de l'appui aux Volontaires des Nations Unies, comme fonctionnaire d'appui

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
	+1	SM	Fonctionnaire de l'organisation des mouvements et transports	Réaffectation	
	-1	SM	Fonctionnaire de l'organisation des mouvements et transports	Réaffectation	
<b>Total partiel</b>	-				
<b>Total</b>	<b>+23</b>				
<b>Postes</b>					
	+1	P-3	Spécialiste des systèmes informatiques	Création	
	+2	SM	Assistant aux systèmes d'information	Création	
	+1	VNU	Assistant aux systèmes d'information	Création	
	+1	P-4	Chef du Groupe de l'informatique et des télécommunications	Réaffectation	} Origine : Groupe du VIH/sida (direction exécutive et administration)
	+1	VNU	Assistant aux systèmes d'information	Réaffectation	
	+1	SM	Assistant informaticien (cybersécurité)	Création	} Dans la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
	+3	SM	Coordonnateur de secteur	Réaffectation	
	-3	SM	Spécialiste de l'informatique et des télécommunications	Réaffectation	
<b>Total partiel</b>	<b>+7</b>				
<b>Services d'appui – Entebbe</b>					
Plateforme logistique de la MONUSCO					
<b>Postes</b>					
	-1	SM	Assistant au contrôle des mouvements	Transfert	Destination : Groupe du contrôle des mouvements
	-1	SM	Assistant (transports)	Transfert	Destination : Groupe des transports, comme assistant (transports)
	-1	SM	Assistant à la réception et à l'inspection	Transfert	Destination : Groupe de la gestion intégrée des stocks



	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
	-1	SM Assistant au soutien logistique	Réaffectation	Destination : Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, comme assistant administratif
	-3	GN Assistant au contrôle des mouvements	Réaffectation	Destination : Groupe de la gestion intégrée des stocks, comme assistant au contrôle du matériel et à la gestion des stocks
	-1	GN Assistant à l'information et à la communication	Réaffectation	
	-2	GN Assistant à la sécurité	Réaffectation	
	-1	GN Chauffeur/Mécanicien	Réaffectation	
	-1	GN Assistant ingénierie	Réaffectation	
<b>Total partiel</b>	<b>-12</b>			
Bureau régional d'achat				
Postes	-2	P3 Fonctionnaire chargé des achats	Transfert	Destination : Section des achats (Service de gestion de la chaîne d'approvisionnement)
Emplois de temporaire				
	-1	AN Fonctionnaire chargé des achats	Transfert	Destination : Section des achats (Service de gestion de la chaîne d'approvisionnement)
<b>Total partiel</b>	<b>-3</b>			
<b>Total</b>	<b>-15</b>			
<b>Total pour chaque catégorie</b>				
<b>Postes soumis à recrutement international</b>	<b>+31</b>			
<b>Postes soumis à recrutement national</b>	<b>+13</b>			
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	<b>+16</b>			
<b>Emplois de temporaire</b>	<b>-15</b>			
<b>Total, variation nette</b>	<b>+45</b>			